



## ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES CHORALES D'ENFANTS ET DE JEUNES

### **Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de l'AFCEJ du 1<sup>er</sup> octobre 2016, 9h00 Ecole de Posieux**

#### **Tractanda de l'assemblée**

- 1/ Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs
- 2/ Adoption de l'ordre du jour
- 3/ Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 septembre 2015
- 4/ Comptes 2015-2016 : présentations/rapport des vérificateurs/approbation et décharge
- 5/ Fixation de la cotisation 2016-2017
- 6/ Budget 2016-2017 : présentation
- 7/ Nomination des vérificateurs des comptes
- 8.a/ Admissions – démissions au comité
- 8.b/ Admissions – démissions de chorales – chorales en veilleuse
- 9/ Rapport de la co-présidence
- 10/ Projets futurs
- 11/ Jeunesse et musique
- 12/ Organisation de l'assemblée 2017
- 13/ Divers

Présidence : Jocelyne Crausaz et Anne Steulet-Brown, co-présidentes

#### **1. Ouverture de l'assemblée/Liste des présences/Désignation des scrutateurs**

Jocelyne ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous et remercie le Mini et Petit Chœur d'Hauterive-Posieux pour leur accueil. Elle salue la présence de Christian Clément. Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir un nouveau chœur : Cantini de Brünisried. Nadia Lehmann est excusée.

#### **Chœurs présents :**

1. Chanteclair, Belfaux
2. Collège du Sud, Bulle
3. Maîtrise St-Pierre-aux-liens, Bulle
4. La Clef des Chants, Courtepin
5. La voix du Gibloux
6. Les Enchanteurs de Ste Thérèse, Fribourg
7. Le Chœur St-Michel, Fribourg
8. Zik'Zag, Fribourg
9. Marmousets, Fribourg
10. Singschule Sense, Giffers
11. Les Zigomatiques, Grandvillard
12. Les Milami, la Roche
13. Les Smartiz, Le Mouret
14. Mini Chœur, Posieux/Hauterive
15. Petit Chœur, Posieux/Hauterive
16. L'Annonciade, Romont

17. Lè Grijon, Treyvaux
18. Cantini, Brünisried

**Chœurs excusés :**

1. Les Zéphyr, Middel/Châtonnaye
2. Les Giblotins, Avry-dvt-Pont
3. La Maîtrise des Ecoles, Le Pâquier
4. Les Pic'notes, Sorens
5. Les Milles et une couleurs, Vuadens

Sont excusés également : Philippe Savoy et Bernard Maillard.

**Scrutateurs :**

Etienne Vagnières et Sandy Maillard sont nommés comme scrutateurs.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 septembre 2015**

Le procès-verbal de l'assemblée 2015 est approuvé à mains levées, sans remarque. Jocelyne remercie les secrétaires pour leur travail durant l'année.

**4. Comptes 2015-2016 : présentation/rapport des vérificateurs/approbation et décharge**

Les comptes sont présentés par Vincent Pfister. Les comptes bouclent avec un bénéfice de Fr. 5835.90.

L'AFCEJ bénéficie d'une augmentation de Fr. 10'000.- auprès de la BCF : le chœur des Hirondelles de Villars-sur-Glâne a été dissout, puis repris par la paroisse. M. Ridoré a décidé de faire don de Fr. 8600.- à l'AFCEJ. Cet argent sera utilisé à nos activités principales telles que le camp, le concours du 1<sup>er</sup> mai, mais également à concrétiser des projets extraordinaires, notamment des rencontres du côté alémanique.

Les cotisations n'ont pas été envoyées d'où le montant de Fr. 4'500.- dans les actifs transitoires. Une erreur s'est glissée sur le montant des intérêts. (question de ventilation de certains montants dans le compte du 1<sup>er</sup> mai et le compte du camp) Christian Schaffer demande à ce que les chœurs reçoivent un bilan corrigé.

Un représentant de la Clé des chants et de Chanteclair ont vérifié les comptes. Le rapport des vérificateurs est lu et ceux-ci proposent d'approuver les comptes, ce qui est fait par mains levées et à l'unanimité. Décharge est ainsi donnée au caissier et au comité.

La présidente remercie la caissière pour son travail.

Christian Clément relève que la FFC reverse chaque année Fr. 10'000.- octroyé par la BCF comme soutien à la relève en contrepartie des Fr. 50.- de cotisations versés par les chœurs.

**5. Fixation de la cotisation 2016-2017**

Le montant des cotisations reste inchangé : soit 125.- réparti comme suit :

50.- de cotisation à la FFC

75.- de cotisation à l'AFCEJ qui rétrocède Fr. 25.- à tous les chœurs présents à l'assemblée.

**6. Budget 2016-2017**

Le budget est commenté par Vincent et est accepté à l'unanimité.

**7. Nomination des vérificateurs des comptes**

La Clé des Chants reste vérificateur pour 2016-2017 et Les Marmousets acceptent et sont nommés nouveaux vérificateurs.

**8. Admissions - démissions au comité**

Le comité reste inchangé et est accepté à l'unanimité.

## **8.b Admissions démissions de chorales – chorales en veilleuse**

Le chœur « Les Hirondelles » de Villars-sur-Glâne a été dissout. « Les Baladins » d'Ependes ont également arrêté leur activité ; ces derniers ont offert les Fr. 300.- de défraiement auquel ils avaient droit pour l'organisation de l'assemblée 2015. Merci

Le chœur « les Zigomatiques » de Grandvillard a une nouvelle directrice : Véronique Vezranowska.

« Lé Grijon » de Treyvaux ont deux co-directrices Aline Morgenegger et Céline Vonlanthen. Annaëlle Deser est directrice des Aristochats de Neyruz.

Le comité souligne que les chœurs doivent nous faire savoir au plus vite les changements de personnes au sein de leur société pour le suivi des informations.

Jocelyne présente les Cantini de Brünisried, nouveau chœur demandant à faire partie de l'AFCEJ. Celui-ci est dirigé par Véronique Jenny-Rudaz.

## **9. Rapport de la co-présidence**

Anne fait un résumé des activités que nous soutenons et organisons.

Le comité s'est réuni 5 fois au cours de cette année

### **CAMP**

Le camp de l'AFCEJ 2015 a réuni 72 enfants (14 garçons et 48 filles) du 19 au 22 octobre à Jaun et s'est terminé par un concert dans un Cantorama comble. Il était dirigé par Fabien Volery, Delphine Richard et Anne Steulet- Brown. Les enfants étaient encadrés par un groupe de jeunes de Zik'Zag et les chefs de camp étaient François Ménétrety et Hubert Carrel. Ce camp remporte un succès croissant d'année en année. Pour rappel, le premier camp en 2012 comportait 35 enfants et celui de 2016 s'annonce bien puisque 80 enfants sont déjà inscrits. Il sera dirigé par Fabien Volery et Bernard Maillard et comme l'année passée se déroulera à Jaun et se terminera par un concert au Cantorama le jeudi 20 octobre à 19h30 avec Véronique Piller au piano.

Nous essayons de mettre en place un camp des jeunes de 15 à 25 ans mais pour le moment n'avons pas encore trouvé le bon concept, mais nous y travaillons. Détail encourageant, 22 jeunes du CO ont participé au camp 2015 et autant y participeront cette année, nous espérons qu'ils seront intéressés par un prochain camp des jeunes.

### **TUTTICANTI**

Lors de Tutticanti 2016, l'AFCEJ a été bien présente et l'atelier organisé par Jocelyne Crausaz a réuni 26 chœurs d'enfants et d'adultes. Plusieurs chœurs d'enfants ont également chanté devant un jury et lors de différents concerts libres.

Lors de Tutticanti toujours, 41 enfants du camp 2015 et 2 lauréats du concours du 1<sup>er</sup> mai ont donné un concert le dimanche 29 mai sous la tente de concert. En tant que chef du camp 2015, je peux dire que travailler avec ces 40 enfants, les mordus des mordus ou les motivés des motivés a été un pur plaisir !

### **CONCOURS DU 1<sup>er</sup> MAI**

En 2016 la finale a eu lieu à Bulle dans la salle de l'Hôtel de Ville le 27 mai 2016 dans le cadre de Tutticanti

Lieux de présélection :	Dans la partie francophone :	16
	Dans la partie alémanique :	5
Total des participants aux présélections :		289
Participants aux présélections:	partie francophone	224
	partie alémanique :	65

Sélectionnés pour la finale : (11 groupes et 11 indiv.) 42  
4 groupes absents dont 1 excusé

Jury de la Finale du 27 mai à Bulle dans le cadre de Tutticanti :

Mme Marie Garnier

Mme Joëlle Delley, chanteuse et présidente du jury

Mme Maria-Antonietta chanteuse et cheffe de chœurs

Mme Catherine Gremaud directrice de la Maîtrise des Ecoles du Pâquier

M. Jean-Louis Raemy chef de chœur, chef de chœur d'enfant et maître de musique et chant au C.O.

## SUBVENTIONS

L'une des préoccupations de l'AFCEJ est de donner les moyens aux chœurs d'enfants de progresser vocalement et nous recommandons vivement aux chefs de demander l'assistance de chanteurs professionnels pour intervenir lors des répétitions ou lors de weekend chantant ou camp. L'AFCEJ subventionne les chœurs (intervention de spécialistes) qui organisent des ateliers ponctuels (éducation vocale, instrumentarium, mise en scène de spectacles...) lors de leurs journées chantantes ou de leur camp. L'an dernier l'AFCEJ a subventionné 11 chœurs  
Chœurs bénéficiaires : 2 chœurs de jeunes / 9 chœurs d'enfants :  
Ch. St Michel M. / Zik Zag jeunes / Les Zéphyr / Giblotins / Les Smarties / Chrüsümüsi / Enchanteurs / Chanteclair / Annonciade / Marmousets

Le comité s'efforce encore et toujours à tisser davantage de liens avec les chœurs de la Singine et est très heureux de pouvoir compter sur la présence au comité de Nicole Schafer, directrice de la Singschule Sense qui a d'ailleurs participé à l'atelier « petits et grands... »

## AFJM

Hubert Carrel a animé un atelier-chant lors du camp de l'AFJM.

## AIDE ET CONSEILS

L'AFCEJ est toujours à disposition pour aide et conseil auprès des chœurs d'enfants.

## SUISA

N'oubliez pas d'annoncer les œuvres exécutées dans vos concerts à la SUISA. Chaque chœur a un numéro que vous pouvez demander à Chantal Dünnenberger.

Je vous remercie pour votre dévouement à la cause des chœurs d'enfants.

Un grand merci à ma co-présidente et à tout le comité pour leur immense travail.

Plein succès pour tous vos projets musicaux.

## 10. Projets futurs

L'AFCEJ continue les 3 piliers de ses activités principales : les subventions à la formation, le concours du 1<sup>er</sup> mai qui permet une belle visibilité des enfants dans le canton et le camp chantant.

Pour ce dernier, nous privilégions les membres de chœurs d'enfants mais ne fermons pas la

porte aux autres, dans le but de les motiver à s'engager dans la société locale ; notre effectif cette année est de 85 enfants et la cotisation est de Frs 100.-.

Le projet de créer un Chœur Fribourgeois des Jeunes est en cours, ouvert à tous, pour les enfants qui en veulent plus, comme par exemple ceux du camp ayant également participé à Tutticanti.

Le camp des jeunes (15-25 ans) cette année a été annulé faute de participants. Nous allons réfléchir à une autre solution pour les intégrer à celui des plus jeunes, par exemple en leur proposant de venir le week end suivant le camp d'automne.

Une autre idée serait également de mettre sur pied : un partage entre Alémanique et Francophone, pourquoi pas à la manière d'un mini festival.

La volonté principale de l'AFCEJ est de revaloriser le métier de chef de chœur d'enfants au niveau de la reconnaissance et de la rémunération. Cet engagement demande beaucoup d'investissement qui n'est pas reconnu. Il est de plus en plus difficile de trouver des directeurs et de les fidéliser, faute de moyen. Le SKJF a publié qu'un chef de chœur d'enfants pourrait prétendre à un salaire de 15% de celui d'un enseignant primaire ; montant à prévoir dans le budget lors de demande de soutien aux communes ou autres.

## **11. Jeunesse et musique**

Comment devenir moniteur/monitrice JEUNESSE et MUSIQUE ?

### **Module de base**

Le module de base est obligatoire pour tous les futurs monitrices/moniteurs J+M. Il est organisé et implémenté par Res Publica Consulting SA, Berne (l'organe d'exécution responsable de l'Office Fédéral de la Culture OFC). Les prochaines dates de la formation moniteurs/monitrices J+M sont les 25 octobre 2016 (à Zurich), le 2 novembre 2016 (à Bâle), le 11 novembre 2016 (à Lugano, en italien) et le 3 décembre 2016 (à Fribourg, en français). Voir aussi le site internet de l'OFC: [www.bak.admin.ch/jm/05929/index.html?lang=fr](http://www.bak.admin.ch/jm/05929/index.html?lang=fr). Etant donné que le cours sur Fribourg tombe en même temps que la St-Nicolas, le comité en tiendra informés les organisateurs.

L'inscription doit être faite par les directrices/directeurs de chœurs d'enfants/de jeunes de 7 à 20 ans, qui désirent profiter de ces contributions supplémentaires. Ont droit à des contributions : répétitions hebdomadaires qui ont lieu dans le domaine extrascolaire (y compris les écoles de musique) et tous les camps et week-ends. Il suffit d'une personne formée par chœur. Le montant des contributions n'est à présent pas encore fixé.

Le formulaire d'inscription pour le module de base se trouve sur le site [skjf.ch](http://skjf.ch) (Association Suisse des chœurs d'enfants) ou sur le site-web de l'OFC:

[www.bak.admin.ch/jm/0529/index.html?lang=fr](http://www.bak.admin.ch/jm/0529/index.html?lang=fr).

L'adresse, à laquelle l'inscription doit être envoyée, se trouve en bas du formulaire. SKJF recommande de s'inscrire dès que possible, car le nombre de places au module de base est limité.

### **Module de formation pédagogique et musicale**

À côté du module de base, un module de formation musicale et un module de formation pédagogique seront organisés. SKJF organisera et implémentera le module de formation musicale pour chef(fe)s de chœurs d'enfants et de jeunes.

Le premier module de direction de chœur est prévu pour le 4 au 6 novembre 2016 à Coire (3 jours entiers). Les formateurs sont Vreni Winzeler, Regina Tondi, Christian Klucker et Andreas Reize. 16 places sont à disposition. Un plus ample module de direction de chœur est prévu pour le 20-22 janvier 2017 à Soleure.

Sous réserve de l'approbation par l'OFC, les thèmes du module de direction de chœur sont : pose de voix et warm up, direction, littérature, chorégraphie etc.

Inscription comme au module de base sur le site-web de l'OFC:

[www.bak.admin.ch/jm/0529/index.html?lang=fr](http://www.bak.admin.ch/jm/0529/index.html?lang=fr).

Tous ceux qui ont reçu une confirmation de Res Publica Consulting de suivre le module de formation musicale sont priés de s'inscrire chez:

Christian Klucker (formateur J+M), [c.klucker@spin.ch](mailto:c.klucker@spin.ch) ou chez

Vreni Winzeler (formatrice J+M), [vreni.winzeler@bluewin.ch](mailto:vreni.winzeler@bluewin.ch)

Le module pédagogique sera organisé par les Hautes Écoles Pédagogiques.

Tous les directrices/directeurs de chœur disposant d'une formation professionnelle dans le domaine musical et/ou pédagogique (pour groupes) pourront profiter d'une dispense aux modules correspondants. L'expert compétent décide d'éventuelles dispenses. L'inscription au module de base est en tous les cas importante.

### **Autres informations :**

Il faut joindre les diplômes et un CV à l'inscription, les experts prendront contact avec la personne concernée.

Les frais de formation sont pris en charge à 70% par la Confédération, l'AFCEJ débattre en comité la possibilité d'aider également à cette formation.

S'il y a beaucoup de personnes intéressées aux modules sur Fribourg, cela poussera l'organisation à les mettre sur pied dans notre canton.

Une école de directeur de chœur d'enfants existe à Zürich, mais nulle part ailleurs.

L'explicatif ci-dessus sera mis en ligne sur notre site [www.chant.ch](http://www.chant.ch)

### **12. Organisation de l'assemblée 2017**

Celle-ci aura lieu le samedi matin 7 octobre 2017. Les Zik'Zag et les Marmousets se proposent pour l'organisation, merci beaucoup.

### **13. Divers**

Christian Clément revient sur la fête Tutticanti. Le mélange enfants-adultes s'est mieux déroulé qu'à Romont. Les Chœurs de Jeunes se sont intégrés dans des ateliers. La fête a véhiculé plus de 4000 chanteurs. Pour la prochaine édition, l'organisation s'assurera que tous les ateliers puissent répéter dans la salle de concert. Son bilan : dans 5 ans, lors de la Fête Dieu en 2021, les Chœurs d'enfants et de jeunes seront au centre de la fête. L'avenir des chorales est de soigner ses plantations et de soutenir encore plus la relève. Il adresse un grand merci au comité de l'AFCEJ.

Aline Waeber demande si le Bilan de la fête est positif : celui-ci n'est pas public mais est positif, aussi grâce notamment à très bonne météo. Les chœurs co-organisateurs toucheront une partie du bénéfice.

Jocelyne relance le Chœur d'enfants de Gruyère, avec un effectif de 23 à 24 enfants. Ayant beaucoup d'autres engagements, elle lance un appel afin de trouver quelqu'un avec qui s'associer pour une co-direction, idéal peut-être pour une personne désirant se lancer dans la direction.

Hubert prend la parole et énumère les différents donateurs dont bénéficie l'AFCEJ. Le déficit apparu dans la présentation du bilan vient d'une erreur de répartition avec le concours du 1<sup>er</sup> mai. Il s'engage à rétablir ses comptes en collaboration avec Nadia, notre caissière. Jocelyne le remercie chaleureusement pour son engagement et son grand travail tout au long de l'année.

Aline Waeber demande comment trouver un chanteur professionnel pour de la formation vocale. Il existe une liste au conservatoire et le comité de l'AFCEJ prend note d'en établir une et de la mettre à disposition sur son site.

Elle demande également s'il existe un protocole aidant à l'organisation d'un camp ? Le mieux est de partager les expériences d'autres chœurs.

Essert, le 21 novembre 2016

Pour l'AFCEJ :

Aline Kolly

